



## Procès-verbal

### Bureau Directeur téléphonique du 28 mars 2014

Présents : BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.  
Assistent : PECQUEUX-ROLLAND Véronique, MANOUVRIER Alexis SCARSI Claude, JACQUET Michel, PRADIER Grégory, BANA Philippe, GARCIA François.  
Excusée : MYARO Nodjialem.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12h00.

Le Bureau Directeur approuve, à l'unanimité, les procès-verbaux de ses séances des 28 février et 20 mars 2014.

Cette réunion sera consacrée presque exclusivement à la situation de l'arbitrage.

#### Affaire Gasmi-Gasmi

A la demande de Jacques BETTENFELD et Philippe BERNAT-SALLES, il est rappelé un certain de faits autour des incidents graves qui se sont déroulés à Aix en Provence à l'issue de la rencontre opposant, en championnat DIM, l'équipe locale à celle de Montpellier AHB. François GARCIA rappelle brièvement les faits provoqués par des individus qui, à l'issue de la rencontre, ont déclenché une bagarre avec les deux arbitres au moment où ils allaient accéder à leur véhicule. Il souligne par ailleurs la solidarité dont a fait preuve la famille du handball en réaction à cette affaire. Philippe BERNAT-SALLES confirme cette mobilisation et informe que des poursuites disciplinaires ont été engagées devant la commission de discipline de la Ligue. Jacques BETTENFELD précise que la fédération a d'ores et déjà déposé une plainte pénale dans cette affaire, en soutien à celles formées par les deux arbitres. Il demande à Alain JOURDAN de rédiger un courrier pour témoigner de la solidarité aux arbitres et indiquer la détermination de la Fédération à lutter contre toutes les formes de violences, tout en rappelant que cette affaire grave relève d'un fait inédit à ce jour en handball.

#### Arbitrage dans les territoires

A partir des documents envoyés préalablement aux membres du Bureau Directeur, François GARCIA pointe en introduction que la moyenne d'âge des arbitres de grade national est trop élevée par rapport aux références internationales où l'âge limite pour entrer dans le dispositif IHF est fixé à 30 ans. Le travail commun entre le national et les territoires doit porter prioritairement sur un rajeunissement du corps arbitral. Par ailleurs, le renouvellement de l'arbitrage vers le niveau national est inquiétant, 40% des territoires sont en deçà des disponibilités requises par le national. Enfin, à l'analyse d'un tableau comparatif « Nombre d'arbitres / Nombre de licences compétitives », par territoire, 20% des territoires comptent un nombre insuffisant d'arbitres pour prétendre à un renouvellement territorial satisfaisant. Une étude complète sur le renouvellement et ses composantes sera proposée au Bureau Directeur d'ici cette fin de saison.

#### La réflexion sur le secteur professionnel

François GARCIA présente ensuite la problématique qui va se poser à la rentrée pour les arbitrages en semaine à la suite du renouvellement du contrat TV de la LNH avec beIN Sports. La LNH s'est en effet engagée auprès de son diffuseur à ce que les rencontres de la prochaine saison 2014-2015 se déroulent désormais exclusivement le mercredi et le jeudi soir. Après une première enquête sur la disponibilité des arbitres actuels qui exercent sur le secteur professionnel, il semblerait que dans cette nouvelle perspective 80% de ces arbitres rencontreront des difficultés pour se libérer plus encore en semaine. Fort de ce constat, François GARCIA envisage avec l'accord du Bureau Directeur, de travailler à la perspective de la « professionnalisation » d'un

groupe d'arbitres. Il pointe qu'il faudrait un minimum de 10 binômes pour assurer l'arbitrage du secteur LNH sachant qu'il faut intégrer l'ensemble des sollicitations actuelles internationales. On pourrait démarrer la saison 2014/2015 avec un minimum de 5 binômes et monter en puissance si nécessité et possibilité. François GARCIA précise qu'il y a urgence, les arbitres sont unanimement soucieux de leur devenir dans ce groupe de plus en plus sollicitant.

En conclusion des débats, Joël DELPLANQUE et Philippe BERNAT SALLES conviennent de la mise en place d'un groupe de travail pour trouver des solutions techniques, avec une validation des deux Bureaux Directeurs par rapport aux propositions qui seront faites.

#### Questions diverses

Le Bureau Directeur valide, à l'unanimité, la demande de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation, au titre des cas non prévus à l'article 50.2 des règlements généraux, d'autoriser le joueur Alexandre TRENTA à effectuer une deuxième mutation hors période en 2013-14 pour retour au club quitté compte tenu des éléments présentés dans ce dossier.

Le Bureau Directeur valide, sur proposition d'Alain KOUBI, avec l'accord de la Commission des Finances et du Budget, les demandes de prêts FIF :

- de la Ligue du Dauphiné Savoie pour l'acquisition d'un local,
- du Comité de Seine Saint Denis compte-tenu du respect des engagements pris par ce comité en lien avec la Ligue Ile de France Est.

Le Bureau Directeur évoque le courrier adressé à Denis MASSIGLIA, Président du CNOSF, par Joël DELPLANQUE, suite à un projet de courrier destiné aux parlementaires sollicitant la signature des présidents de fédérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général